

Rapport public Parcoursup session 2026

IRTESS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le vendredi 02 octobre 2026.

IRTESS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23708)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de vœux confirmés	Nombre de contrats saisis
IRTESS - D.E Educateur Spécialisé - en apprentissage (23708)	Jury par défaut	Tous les candidats	17	112	16

Les critères utilisés en 2026

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Moyenne générale du BAC ou moyenne de l'épreuve de français (écrit/oral)	Moyenne générale du BAC ou moyenne de l'épreuve de français (écrit/oral)	Complémentaire
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Cohérence du projet de formation avec les appréciations de l'équipe enseignante	Fiche avenir (lycéens uniquement) ou fiche de réorientation (candidats non lycéens). Si Fiches absentes: Notes des bulletins de Première et Terminale et appréciations générales	Complémentaire
	Méthode de travail - Autonomie - Capacité à s'investir - Engagement - Esprit d'initiative	Fiche avenir (lycéens uniquement) ou fiche de réorientation (candidats non lycéens). Si Fiches absentes: Notes des bulletins de Première et Terminale et appréciations générales	Complémentaire
Savoir-être	Écoute de l'autre, prise en compte des remarques - Esprit critique, argumentation du propos	Capacités relationnelles lors de l'entretien	Essentiel
	Structuration de la pensée - Vocabulaire, syntaxe, élocution	Capacités d'expression orale lors de l'entretien	Essentiel
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Énoncé clair du projet, Argumentation du choix du métier, Structure de l'écrit (forme), Expression, motivations apparentes, réalisme du projet	Lettre de Motivation	Très important
	Capacité à analyser son parcours scolaire, professionnel et/ou personnel - Expression de ses besoins et de ses attentes	Construction de la motivation lors de l'entretien	Essentiel

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
	Intérêt pour la vie sociale et culturelle - Intérêt pour les questions sociales - Participe à l'élaboration ou à la réalisation d'un projet	Capacité à développer et mettre en avant son Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale lors de l'entretien	Essentiel
	Connaissances des exigences et contraintes de la formation et de son contenu	Capacité à se projeter dans la formation lors de l'entretien	Essentiel
	Représentation du métier et de la relation avec le public	Image de la profession lors de l'entretien	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Expériences professionnelles, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.)	Activités et centre d'intérêts et/ou CV	Très important
	Toutes autres expériences ayant permis au candidat de développer des compétences sociales et relationnelles (travail en équipe, adaptabilité, etc.)	Activités et centre d'intérêts et/ou CV	Très important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Aucun critère éliminatoire lors de l'examen du dossier parcouresup.

Concernant l'entretien d'admission, toute note inférieure à 10/20 à l'un des 6 critères d'évaluation de l'entretien est éliminatoire:

- Construction de la motivation
- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien
- Capacités d'expression orale
- Capacité à se projeter dans la formation
- Image de la profession

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Le processus d'admission comprend une évaluation du dossier Parcoursup et un entretien oral.

ETUDE DU DOSSIER DE CANDIDATURE : 1 note / 20 (coef.1)

Chaque dossier est évalué par l'équipe pédagogique selon **5 critères (quantitatifs et qualitatifs) notés de 0 à 20** :

- Activités et centres d'intérêts : Expériences professionnelles, compétences, diplômes ou formation en rapport avec le projet (stages, contrats ou bénévolat dans le milieu associatif, médico-social, éducatif, service civique etc.) ; Autres expériences ayant développé des compétences sociales (travail en équipe, adaptabilité, relationnelles...)
- Moyenne du BAC ou moyenne de l'épreuve de français (écrit/oral).
- Fiche avenir ou fiche de suivi d'un projet de poursuites d'études
- Bulletins et appréciations générales
- Lettre de motivation : Énoncé clair du projet et structure de l'écrit (forme : orthographe, syntaxe, grammaire); Motivation et cohérence du choix de formation (du métier) : Illustre et développe son parcours personnel et/ou professionnel ; Exprime les motivations apparentes et le réalisme du projet ; Capacités à se projeter dans la formation

ENTRETIEN INDIVIDUEL ORAL : 1 note / 20 (coef.4)

L'épreuve orale, destinée à apprécier l'aptitude et la motivation du candidat à l'exercice de la profession, se déroule sous forme d'un entretien de 30 minutes et est conduite par un professionnel et/ou un formateur dans le champ du travail social.

Préalablement à l'entretien, chaque candidat aura complété un document qui servira de support à l'oral.

Les candidats ayant validé plusieurs vœux au sein de l'IRTESS de Bourgogne, ne seront convoqués qu'à un seul entretien examinant l'ensemble des vœux, d'une durée de 30 minutes.

L'entretien individuel oral sera noté de 0 à 20 sur la base d'une grille d'entretien.

Toute note inférieure à 10 sur 20 à l'un des 6 items d'évaluation suivants est éliminatoire :

- Construction de la motivation
- Intérêt pour les questions sociales et/ou participation à la vie sociale
- Capacités relationnelles au moment de l'entretien
- Capacités d'expression orale
- Capacité à se projeter dans la formation
- Image du travail social et/ou éducatif

DÉCISION D'ADMISSION

Les résultats sont examinés par la commission d'admission et d'examen des vœux. Pour être admis, la note doit être égale ou supérieure à 10/20 et sans aucune note éliminatoire à l'entretien.

La note d'admission est calculée ainsi : La note de l'étude de dossier / 20 (coef 1) + la note de l'entretien oral / 20 (coef.4)

À l'issue de cette épreuve, les candidats admis sont classés sur la base de leur note finale d'admission par ordre décroissant. La commission d'admission arrête, pour chaque filière de formation, une liste principale et une liste complémentaire des candidats admis.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

- Effectuer un stage d'observation et/ou interroger des professionnels (faire une enquête métier) pour confirmer son idée du métier
- Venir aux portes ouvertes et aux salons étudiants pour pouvoir rencontrer des étudiants, rencontrer les professionnels, etc ...
- Faire des immersions au sein de l'Irtess
- Engagement citoyen (associatifs, culturels, bénévoles, service civique, etc) : indiquez et détaillez la mission dans la rubrique

« Activités et centre d'intérêts »

- Il est recommandé de compléter soigneusement les rubriques « Activités et centres d'intérêt » et « Lettre de motivation » afin que la Commission d'examen des vœux puisse apprécier les éléments suivants :
 - La construction de votre motivation
 - Votre intérêt pour les questions sociales et/ou votre participation à la vie sociale
 - Vos capacités à vous projeter dans la formation
 - Votre représentation du métier
- Veillez à l'orthographe de la lettre de motivation et à l'argumentaire

Signature :

Directrice de l'établissement IRTESS,
Magali SEGUIN

